

les fidèles, chacun dans la mesure de ses moyens et de son intelligence. » C'est donc un devoir pour tous de se livrer à une étude sérieuse de la religion.

L'Eglise, pour encourager ses enfants dans cette œuvre qu'elle appelle très sainte et très salutaire, l'a enrichie d'indulgences. Nous les publions ici d'après la *Raccolta*, comme un nouvel élément d'émulation :

**Indulgences attachées à l'étude et à l'enseignement  
du Catéchisme**

1. Aux maîtres d'école qui, les dimanches et jours de fêtes, conduisent leurs élèves au Catéchisme ou le leur enseignent :

Une indulgence de sept années pour chaque fois.

Et s'ils font le Catéchisme aux jours ouvriers dans leurs classes :

Une indulgence de cent jours pour chaque fois.

2. Aux pères et mères qui enseignent le Catéchisme et la Doctrine chrétienne à leurs enfants ou à leurs domestiques :

Une indulgence de cent jours à chaque fois.

3. A ceux qui étudient pendant une demi-heure la Doctrine chrétienne, ou pour l'enseigner aux autres ou pour s'instruire eux-mêmes :

Une indulgence de cent jours pour chaque fois.

4. A tous les fidèles, quel que soit leur âge, qui ont la pieuse habitude de se réunir dans les écoles ou dans les églises, pour apprendre la Doctrine chrétienne :

Une indulgence de trois années pour chacune des fêtes de la T.-S. Vierge, pourvu qu'ils se confessent.

Et s'ils communient ces jours-là :

Une indulgence de sept années.

5. A tous les fidèles qui, véritablement contrits, confessés et communiés, enseignent ou apprennent le Catéchisme :

Une indulgence de sept années et de sept quarantaines.

6. A tous les fidèles qui auront la pieuse habitude d'enseigner assidûment le Catéchisme ou de s'en instruire eux-mêmes :

Une indulgence plénière aux fêtes de Noël, de Pâques et des saints apôtres Pierre et Paul, pourvu que, véritablement contrits, confessés et communiés, ils prient pour la concorde entre les princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies et pour l'exaltation de notre Sainte Mère l'Eglise.

**N**OUS  
Pi  
ma

Le défunt a  
années. Le c  
dans les Quar  
sa piété et ge  
fortantes dist

Mgr l'arch  
reçu les derni  
de trois ou q  
Dieu. Senta  
curé de Saint  
ans. Cet acte d  
la joie douce  
divine. Il s  
visitaient et à

La victime

C'est le ma

Il appela un d  
l'absolution, r

M. l'abbé  
et l'espérance  
vicaire, curé, i  
jours aimable

Il avait su g  
supérieurs ecc  
précisément p  
dévouement, s

Aussi bien  
a manqué au j  
Saint-Hubert.

Mgr l'arche  
vertus sacerdot  
telle ; la mun  
rentes écoles,  
dernière deme  
ainsi publier